



Le Rapide

**De la Beauvillage
Municipalité de Saint-Gilles**

Vendredi, le 17 novembre 2023

AVIS PUBLICS

ADOPTION DU BUDGET 2024

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que le Conseil municipal se prononcera sur l'adoption du budget pour l'année 2024 lors d'une **séance extraordinaire prévue le lundi 11 décembre 2023 à 19 h 30**, à la salle du Conseil située au 1605, rue Principale, conformément aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec (RLRQ, c C-27.1)*.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur l'adoption du budget 2024 ou sur le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Donné à Saint-Gilles, ce 17^{ième} jour de novembre 2023.

Raynald Martel, directeur général/greffier-trésorier

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que le Conseil municipal se prononcera sur l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 lors d'une **séance extraordinaire prévue le lundi 11 décembre 2023 à 19 h 30**, à la salle du Conseil située au 1605, rue Principale, conformément aux articles 953.1 et suivants du *Code municipal du Québec (RLRQ, c C-27.1)*.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur l'adoption du budget 2024 ou sur le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Donné à Saint-Gilles, ce 17^{ième} jour de novembre 2023.

Raynald Martel, directeur général/greffier-trésorier

Toutes questions relatives à ces avis publics doivent être acheminées par courriel au directeur général, Raynald Martel à : dg@stgilles.net

RAPPEL / MODIFICATION AUX COLLECTES D'ORDURES ET DE RÉCUPÉRATION PÉRIODE DES FÊTES 2023-2024

Attention, prendre note des modifications pour l'horaire des collectes de matières résiduelles pour la période du temps des Fêtes. **La collecte du lundi 25 décembre 2023 en récupération pour les rangs est reportée au mardi 26 décembre pour tous (rangs et village).**

En janvier 2024, seule modification à l'horaire de collecte : **La collecte du lundi 1^{er} janvier 2024 en ordures pour les rangs sera en même temps que la collecte du village, soit le mardi 2 janvier 2024**, tel qu'inscrit au calendrier des matières résiduelles pour l'année 2024 – Celui-ci vous sera acheminé par la poste vers la mi-décembre 2023.

Merci pour votre collaboration, la municipalité.

DÉCEMBRE 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4  Rang	5  Village	6	7	8	9
10	11  Rang R. CONSEIL	12  Village	13	14	15	16
17	18  Rang	19  Village	20 ●	21 Hiver	22	23
24 Veille de Noël 	25  Noël 	26  Rangs et Village  Lend. Noël	27 	28	29	30
31 V. Jour An						

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

COLLECTES HIVERNALES

➔ Mercredi le 13 décembre 2023

➔ Mercredi le 21 février 2024

BIEN GÉRER
SON BRUN
EN HIVER !



REPRISE DES COLLECTES HEBDOMADAIRES :
MERCREDI LE 3 AVRIL 2024 (Date sujette à modification)

www.lavieenbrun.com